

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 18 JUILLET 2023

### **N°2023-303 AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – BRANCHEMENT ELECTRIQUE PROVISOIRE**

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 concernant la délégation à la Présidente,

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil, un déplacement du tarif jaune a été demandé auprès d'ENEDIS. Leur intervention ne peut être envisagé avant octobre 2023.

Afin de permettre le fonctionnement optimal de l'aire, il nous faut trouver une solution provisoire. La société GT propose de réaliser une tranchée pour le passage d'un fourreau et d'un câble qui permettra de raccorder le local centralisé en attendant.

La Présidente décide de signer le devis de GARCZYNSKI TRAPLOIR pour un montant de 2 810,00 € HT.

À CHANTONNAY, le 18 juillet 2023

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 19/07/2023.